



Posted on: 22 July 2014

DB Reference N°: IDB1105-07/14

Country: Haïti

Institution: Inter-American Development Bank

Sector: Agriculture/Consulting Services

Deadline: 11 August 2014

Status: Published

Loan N°/Financing: 2562/GR-HA

Project: Projet de Transfert de Technologies aux Agriculteurs (PTTA)

Title: Assistance technique pour élaboration de la politique du secteur semencier.

SOLLICITATION D'EXPRESSION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSEIL)

MANIFESTATION D'INTÉRÊT NO: MARNDR/PTTA/AMI/002

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL NO : PTTA/2562/CO-AOI-02/14

Institution : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

Pays : Haïti

Projet : Projet de Transfert de Technologies aux Agriculteurs (PTTA)

Secteur : Agriculture et Développement Rural

Résumé : Assistance technique pour élaboration de la politique du secteur semencier.

Date limite de dépôt des expressions d'intérêt : 11 août 2014.

I.-La République d'Haïti a obtenu un financement de quarante (40) millions de dollars américains à travers l'Accord de Don no 2562/GR-HA auprès de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et du Programme Global pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP) pour mettre en œuvre le Projet de Transfert de Technologies aux Agriculteurs (PTTA). Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est l'Organisme d'exécution, via l'Unité d'Exécution du Projet. Ainsi, une partie de ces fonds sera utilisée pour financer le recrutement d'un prestataire pour fournir une assistance technique à l'élaboration de la politique du secteur semencier

II.-Les services à fournir sont:

- a) La réalisation d'un diagnostic léger du secteur semencier, en s'appuyant sur les précédentes études réalisées dans ce domaine et en animant des ateliers de réflexion avec les acteurs concernés;
- b) La consultation des principaux acteurs sur la politique semencière;
- c) La formulation de la politique semencière et sa stratégie de mise en œuvre;
- d) L'animation des ateliers de restitution pour valider cette politique avec les parties prenantes.
- e) La formulation ou la révision des avant-projets des textes législatifs et règlements du secteur semencier
- f) La détermination en détail des opérations qui doivent être mises en place pour appliquer la réglementation semencière

g) L'élaboration du catalogue officiel des espèces et variétés

h) La préparation du manuel de procédures pour la certification des semences et l'homologation des variétés, en prenant en compte le manuel de procédures de contrôle de qualité des semences récemment élaboré

i) L'animation d'un atelier de validation pour les principaux acteurs des avant-projets des textes législatifs et règlements semencier et des normes de certification et validation du catalogue national semencier

j) En complément: Appuyer les réflexions sur la mobilisation des différents outils pour la production de semences

III.-Le Consultant devra disposer d'un personnel clé nécessaire, comprenant :

1. **Un expert en politique semencière**, comme chef de mission, ayant un diplôme universitaire en agronomie, une expérience d'au moins dix (10) ans dans la formulation des politiques agricoles, et particulièrement semencières, et le renforcement institutionnel;
2. **Un expert en production semencière**, ayant un diplôme universitaire en agronomie ou équivalent, avec une expertise d'au moins 10 ans dans la rédaction de manuel de procédures de contrôle de la qualité;
3. **Un juriste** ayant un diplôme universitaire de deuxième cycle en droit, connaissant le système juridique et institutionnel d'Haïti, avec une expérience prouvée dans la rédaction de textes législatifs et règlements.

IV.- Le contrat sera conclu pour une durée de six (6) mois.

V.- Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent soumettre, en langue française, toutes les informations nécessaires permettant de démontrer qu'ils sont légalement constitués (documents de constitution) et qu'ils sont compétents pour fournir lesdits services (brochures, description de services rendus dans le cadre de projets similaires, expérience dans des circonstances identiques, disponibilité de personnel compétent pour fournir les services, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les consultants seront sélectionnés dans les conditions prévues par la Banque Interaméricaine de Développement : *Politiques relatives à la sélection et au recrutement de consultants financés par la Banque Interaméricaine de Développement* (version mars 2011). Le processus de sélection est ouvert à tous les soumissionnaires éligibles dans les conditions décrites par lesdites politiques. La méthode de sélection qui sera utilisée dans le cadre de ce processus est la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en adressant une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessous, et aux heures suivantes: 9 h am à 3 h pm, du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêts seront reçues par courrier électronique ou en version imprimée aux adresses ci-dessous au plus tard le **11 août 2014** à 3 h pm.

Bureau de Coordination du PTTA

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP),

Bâtiment situé dans la cour adjacente au CRDA

Adresse : Route nationale No 1, Damien

Ville : Port-au-Prince

Code postal : 1441

Pays : Haïti

Numéro de téléphone : (509)28 11 05 27, (509) 34-46-89-14

Adresse électronique: upmp@agriculture.gouv.ht, avec c.c. à mjean@agriculture.gouv.ht

N.B. Les candidats retenus seront invités, par communication écrite, à retirer le dossier d'appel d'offres.

Thomas JACQUES

Ministre